

Comptes sociaux au 31 décembre 2023

En mad

BILAN ACTIF				
FENIE BROSSETTE				
EXERCICE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023				
ELEMENTS	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET AU 31/12/2023	NET AU 31/12/2022
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATION EN NON VALEURS (A)	6 705 388,90	6 468 922,15	236 466,75	220 745,78
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	6 705 388,90	6 468 922,15	236 466,75	220 745,78
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	5 451 588,99	4 853 257,06	598 331,93	632 207,79
Immobilisations en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	5 011 487,99	4 853 257,06	158 230,93	192 106,79
Fonds commercial	440 101,00		440 101,00	440 101,00
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	237 487 162,78	179 819 388,95	57 667 773,83	62 066 801,51
Terrains	17 700 000,00		17 700 000,00	17 700 000,00
Constructions	61 577 828,17	42 333 262,45	19 244 565,72	22 345 908,24
Installations techniques, matériel et outillage	105 650 767,99	87 721 497,75	17 929 270,24	20 000 142,65
Matériel de transport	9 392 016,54	8 276 815,09	1 115 201,45	127 061,40
Mobilier, Matériel de bureau et aménagement divers	43 166 550,08	41 487 813,66	1 678 736,42	1 893 689,22
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	482 172,50	0,00	482 172,50	482 172,50
Prêts immobilisés				
Autres créances financières	307 299,86		307 299,86	307 299,86
Titres de participation	174 872,64		174 872,64	174 872,64
Autres titres immobilisés				
ECARTS DE CONVERSION ACTIF (E)				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentations des dettes de financement				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	250 126 313,17	191 141 568,16	58 984 745,01	63 401 927,58
ACTIF CIRCULANT				
Stocks (F)	182 201 484,88	21 880 277,50	160 321 207,38	209 217 868,14
Marchandises	178 859 823,02	21 880 277,50	156 979 545,52	208 814 819,98
Matières et fournitures consommables				
Produits en cours	3 341 661,86		3 341 661,86	403 048,16
Produits intermédiaires et produits résiduels				
Produits finis				
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	463 067 593,93	96 879 073,55	366 188 520,38	301 722 890,33
Fournis, débiteurs, avances et acomptes	12 823 109,36		12 823 109,36	9 803 204,63
Clients et comptes rattachés	402 370 957,33	96 879 073,55	305 491 883,78	237 238 402,03
Personnel	514 993,82		514 993,82	453 121,69
Etat	29 522 999,67		29 522 999,67	32 259 447,47
Comptes d'associés				
Autres débiteurs	17 835 533,75		17 835 533,75	21 926 318,21
Comptes de régularisation - Actif (H)	216 262,80		216 262,80	42 396,30
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT				
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)	127 437,68		127 437,68	1 983 787,43
TOTAL II (F+G+H+I)	645 612 779,29	118 759 351,05	526 853 428,24	512 924 545,90
TRESORERIE				
Trésorerie-Actif	2 571 325,42		2 571 325,42	2 310 786,89
Chèques et valeurs à encaisser	101 125,45		101 125,45	64 269,89
Banques, T.G et C.C.P	2 287 603,35		2 287 603,35	644 314,78
Caisse, Régie d'avances et accreditifs	182 596,62		182 596,62	1 602 202,22
TOTAL III	2 571 325,42	0,00	2 571 325,42	2 310 786,89
TOTAL GENERAL I+II+III	898 310 417,88	309 900 919,21	588 409 498,67	578 637 260,37

En mad

BILAN PASSIF		
FENIE BROSSETTE		
EXERCICE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023		
ELEMENTS	NET AU 31/12/2023	NET AU 31/12/2022
FINANCEMENT PERMANENT		
Total des capitaux propres (A)	144 589 725,31	132 850 373,60
Capital social ou personnel (1)	143 898 400,00	143 898 400,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
Moins : Capital appelé	143 898 400,00	143 898 400,00
Moins : Dont versé		
Prime d'émission, de fusion, d'apport	66 101 880,00	66 101 880,00
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	14 389 840,00	14 389 840,00
Autres réserves	37 968 940,64	37 968 940,64
Report à nouveau (2)	-129 508 687,04	-154 032 731,52
Résultats nets en instance d'affectation (2)		
Résultat net de l'exercice (2)	11 739 351,71	24 524 044,48
Capitaux propres assimilés (B)		
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées		
Provisions pour amortissements dérogatoires		
Provisions pour plus-values en instance d'affectation		
Provisions pour investissements		
Provisions pour acquisition et construction de logement		
Autres provisions réglementées		
Dettes de financement (C)	7 593 750,32	13 281 591,64
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement	7 593 750,32	13 281 591,64
Provisions durables pour risques et charges (D)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Ecarts de conversion-passif (E)		
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
TOTAL I (A+B+C+D+E)	152 183 475,63	146 131 965,24
PASSIF CIRCULANT		
Dettes du passif circulant (F)	304 744 253,32	310 948 086,98
Fournisseurs et comptes rattachés	190 390 651,89	221 318 179,82
Clients crédateurs, avances et acomptes	48 895 572,13	24 544 719,52
Personnel	4 535 362,08	3 932 943,05
Organismes sociaux	4 075 575,76	3 897 769,50
Etat	39 060 847,49	35 824 800,90
Comptes d'associés		
Autres créanciers	3 065 128,38	2 875 128,38
Comptes de régularisation passif	14 721 115,59	18 554 545,81
Autres provisions pour risques et charges (G)	81 004 955,60	85 512 716,68
Ecarts de conversion - passif (Eléments circulants) (H)	899 718,83	439 164,50
TOTAL II (F+G+H)	386 648 927,75	396 899 968,16
TRESORERIE		
TRESORERIE - PASSIF	49 577 095,29	35 605 326,97
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie	3 150 000,00	7 838 240,09
Banques (soldes créditeurs)	46 427 095,29	27 767 086,88
TOTAL III	49 577 095,29	35 605 326,97
TOTAL GENERAL I+II+III	588 409 498,67	578 637 260,37

En mad

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)				
FENIE BROSSETTE				
EXERCICE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023				
MODELE NORMAL	OPERATIONS PROPRE A L'EXERCICE	OPERATIONS EXERCICE PRECEDENT	Totaux 31/12/2023	Totaux 31/12/2022
EXPLOITATION				
I - PRODUITS D'EXPLOITATION	614 254 448,17		614 254 448,17	579 832 930,12
Ventes de marchandises (en l'état)	484 268 252,88		484 268 252,88	469 749 652,01
Ventes de biens et services produits	118 698 447,85		118 698 447,85	99 331 627,97
Chiffre d'affaires	602 966 700,73		602 966 700,73	569 081 279,98
Variations des stocks de produits (±) (1)				
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	4 049 132,17		4 049 132,17	232 860,30
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation	73 670,50		73 670,50	5 425,12
Reprises d'exploitation; transferts de charges	7 164 944,77		7 164 944,77	10 513 364,72
TOTAL I	614 254 448,17		614 254 448,17	579 832 930,12
II - CHARGES D'EXPLOITATION	596 779 016,02		596 779 016,02	563 625 488,38
Achats revendus de marchandises (2)	416 791 649,61		416 791 649,61	387 604 754,12
Achats consommés de matières et de fournitures (2)	69 535 186,56		69 535 186,56	72 832 911,51
Autres charges externes	52 854 113,89		52 854 113,89	41 487 270,32
Impôts et taxes	332 681,69		332 681,69	1 291 810,45
Charges de personnel	39 843 417,24		39 843 417,24	39 164 675,14
Autres charges d'exploitation	469 416,54		469 416,54	400 161,87
Dotations d'exploitation	16 952 550,49		16 952 550,49	20 843 904,97
TOTAL II	596 779 016,02		596 779 016,02	563 625 488,38
III - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	17 475 432,15		17 475 432,15	16 207 441,74
FINANCIER				
IV - PRODUITS FINANCIERS	3 146 858,32		3 146 858,32	1 250 552,28
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés				
Gains de change	1 144 202,41		1 144 202,41	972 317,42
Intérêts et autres produits financiers	18 868,48		18 868,48	12 581,95
Reprises financières; transferts de charges	1 983 787,43		1 983 787,43	265 652,91
TOTAL IV	3 146 858,32		3 146 858,32	1 250 552,28
V - CHARGES FINANCIERES	7 077 158,15		7 077 158,15	7 084 849,66
Charges d'intérêts	5 153 367,13		5 153 367,13	3 295 457,13
Pertes de change	1 796 353,34		1 796 353,34	1 805 605,10
Autres charges financières				
Dotations financières	127 437,68		127 437,68	1 983 787,43
TOTAL V	7 077 158,15		7 077 158,15	7 084 849,66
VI - RESULTAT FINANCIER (IV - V)	-3 930 299,83		-3 930 299,83	-5 834 297,38
VII - RESULTAT COURANT (III + VI)	13 545 132,32		13 545 132,32	10 373 144,36
NON COURANT				
VIII - PRODUITS NON COURANTS	9 343 924,96		9 343 924,96	55 205 722,94
Produits des cessions d'immobilisations	3 404 124,67		3 404 124,67	55 013 466,48
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants	282 069,04		282 069,04	192 256,46
Reprises non courantes; transferts de charges	5 657 731,25		5 657 731,25	
TOTAL VIII	9 343 924,96		9 343 924,96	55 205 722,94
IX - CHARGES NON COURANTES	9 376 950,57		9 376 950,57	38 773 766,82
Valeurs nettes d'amort. des immo. cédées	301 084,94		301 084,94	37 502 918,57
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	6 069 545,71		6 069 545,71	680 919,00
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	3 006 319,92		3 006 319,92	589 929,25
TOTAL IX	9 376 950,57		9 376 950,57	38 773 766,82
X - RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)	-33 025,61		-33 025,61	16 431 956,12
XI - RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)	13 512 106,71		13 512 106,71	26 805 100,48
XII - IMPOTS SUR LES RESULTATS	1 772 755,00		1 772 755,00	2 281 056,00
XIII - RESULTAT NET (XI - XII)	11 739 351,71		11 739 351,71	24 524 044,48
XIV - TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	626 745 231,45		626 745 231,45	636 289 205,34
XV - TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)	615 005 879,74		615 005 879,74	611 765 160,86
XVI - RESULTAT NET (XIV - XV)	11 739 351,71		11 739 351,71	24 524 044,48

En mad

ETAT DES SOLDES DE GESTION (ESG)			
FENIE BROSSETTE			
EXERCICE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023			
ELEMENTS		Totaux 31/12/2023	Totaux 31/12/2022
1	Ventes de Marchandises (en l'état)	484 268 252,88	469 749 652,01
2	- Achats revendus de marchandises	416 791 649,61	387 604 754,12
I	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	67 476 603,27	82 144 897,89
II	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE	122 747 580,02	99 564 488,27
3	Ventes de biens et services produits	118 698 447,85	99 331 627,97
4	Variation stocks produits		
5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	4 049 132,17	232 860,30
III	- CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE	122 389 300,45	114 320 181,83
6	Achats consommés de matières et fournitures	69 535 186,56	72 832 911,51
7	Autres charges externes	52 854 113,89	41 487 270,32
IV	VALEUR AJOUTEE	67 834 882,84	67 389 204,33
8	+ Subventions d'exploitation		
9	- Impôts et taxes	332 681,69	1 291 810,45
10	- Charges de personnel	39 843 417,24	39 164 675,14
V	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	27 658 783,91	26 932 718,74
11	+ Autres produits d'exploitation	73 670,50	5 425,12

Comptes sociaux au 31 décembre 2023

TABLEAU DE FINANCEMENT

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE				
FENIE BROSSETTE				
EXERCICE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023				
I SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN				
MASSES	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022	VARIATIONS A-B	
			EMPLOIS	RESSOURCES
Financement Permanent	152 183 475,63	146 131 965,24		6 051 510,39
Moins actif immobilisé	58 984 745,01	63 401 927,58		4 417 182,57
= Fonds de Roulement Fonctionnel (1-2) (A)	93 198 730,62	82 730 037,66		10 468 692,96
Actif circulant	526 853 428,24	512 924 545,90	13 928 882,34	
Moins passif circulant	386 648 927,75	396 899 968,35	10 251 040,60	
BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL	140 204 500,49	116 024 577,55	24 179 922,94	
TRESORERIE NETTE (Actif-Passif) = A-B	-47 005 769,87	-33 294 539,89		13 711 229,98
II EMPLOIS ET RESSOURCES				
L'EXERCICE (FLUX)	EXERCICE 2023		EXERCICE 2022	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
AUTOFINANCEMENT (A)		17 450 474,07		16 471 758,36
+ Capacités d'autofinancement		17 450 474,07		16 471 758,36
- Distributions de bénéfices				
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		3 404 124,67		54 998 834,75
Cession d'immob. incorporelles				
Cession d'immob. corporelles		3 404 124,67		54 998 834,75
Cession d'immob. financières				
Régénération sur créances immobilisées				
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)				
+ Augmentation du capital, apports				
+ Subventions d'investissement				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)				
TOTAL RESSOURCES STABLES		20 854 598,74		71 470 593,11
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	4 605 138,46		36 850 077,92	
Acquisitions d'immob. incorporelles	21 145,00			
Acquisitions d'immob. corporelles	4 583 993,46		36 850 077,92	
Acquisitions d'immob. financières				
Acquisitions des créances immob.				
* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	5 687 841,32		10 066 594,08	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	92 926,00		2 571 972,00	
TOTAL II-EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	10 385 905,78		49 488 644,00	
III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)	24 179 922,94		58 099 282,73	
IV VARIATION DE LA TRESORERIE		13 711 229,98		36 117 333,62
TOTAL GENERAL	34 565 828,72	34 565 828,72	107 587 926,73	107 587 926,73

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES				
FENIE BROSSETTE				
DU 01/01/2023 AU 31/12/2023				
NATURE	MONTANT BRUT DEBUT D'EXERCICE	AUGMENTATION (Acquisition)	DIMINUTION (Cession)	MONTANT BRUT FIN D'EXERCICE
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	6 612 462,90	92 926,00		6 705 388,90
Prime de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 430 443,99	21 145,00		5 451 588,99
Immobilisation en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 990 342,99	21 145,00		5 011 487,99
Fonds commercial	440 101,00			440 101,00
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	235 014 099,36	4 583 993,46	2 110 930,04	237 487 162,78
Terrains	17 700 000,00			17 700 000,00
Constructions	61 577 828,17			61 577 828,17
Installations techniques, matériel et outillage	104 592 197,83	2 926 991,90	1 868 421,74	105 650 767,99
Matériel de transport	8 281 821,85	1 347 602,99	237 408,30	9 392 016,54
Mobilier, matériel de bureau et aménagement	42 862 251,51	309 398,57	5 100,00	43 166 550,08
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL GENERAL	247 057 006,25	4 698 064,46	2 110 930,04	249 644 140,67

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS				
FENIE BROSSETTE				
EXERCICE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023				
NATURE	CUMUL DEBUT D'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS SORTIES	CUMUL DES AMORTISSEMENTS FIN D'EXERCICE
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	6 391 717,12	77 205,03		6 468 922,15
Prime de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 798 236,20	55 020,86		4 853 257,06
Immobilisations en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 798 236,20	55 020,86	0,00	4 853 257,06
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	168 785 026,29	8 681 936,20	1 809 845,11	175 657 117,38
Terrains				
Constructions	39 231 919,93	3 101 342,51		42 333 262,44
Installations techniques, matériel et outillage	80 429 783,62	4 898 576,42	1 769 133,85	83 559 226,19
Matériel de transport	8 154 760,45	157 665,89	35 611,25	8 276 815,09
Mobilier, matériel de bureau et aménagement	40 968 562,29	524 351,38	5 100,01	41 487 813,66
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL GENERAL	179 974 979,61	8 814 162,09	1 809 845,11	186 979 296,59

TABLEAU DES PROVISIONS

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS				
FENIE BROSSETTE				
EXERCICE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023				
NATURE	CUMUL DEBUT D'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS SORTIES	CUMUL DES AMORTISSEMENTS FIN D'EXERCICE
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	6 391 717,12	77 205,03		6 468 922,15
Prime de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 798 236,20	55 020,86		4 853 257,06
Immobilisations en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 798 236,20	55 020,86	0,00	4 853 257,06
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	168 785 026,29	8 681 936,20	1 809 845,11	175 657 117,38
Terrains				
Constructions	39 231 919,93	3 101 342,51		42 333 262,44
Installations techniques, matériel et outillage	80 429 783,62	4 898 576,42	1 769 133,85	83 559 226,19
Matériel de transport	8 154 760,45	157 665,89	35 611,25	8 276 815,09
Mobilier, matériel de bureau et aménagement	40 968 562,29	524 351,38	5 100,01	41 487 813,66
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL GENERAL	179 974 979,61	8 814 162,09	1 809 845,11	186 979 296,59

TABLEAU TITRES DE PARTICIPATION

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION						
FENIE BROSSETTE						
EXERCICE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023						
Raison sociale de la société émettrice	I.F.	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette
Immobilier le Nôtre	1111111	Immobilier		1%	3 000,00	3 000,00
SMIRRI	2222222	BTP		1%	100,00	100,00
Fenie Brossette Sénégal	3333333	Autres secteurs		100%	171 772,64	171 772,64
TOTAL					174 872,64	174 872,64

TABLEAU DES DETTES

TABLEAU DE DETTES DU PASSIF CIRCULANT				
FENIE BROSSETTE				
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023				
COMPTES	Montant			
	Moins d'un an	Plus d'un an	Intragroupe	Total
Fournisseurs et comptes rattachés	167 874		22 517	190 391
Clients créditeurs, avances & acomptes	48 896			48 896
Personnel créditeur	4 535			4 535
Organisme sociaux	4 075			4 075
Etat : créancier	39 062			39 062
Etat : autres comptes créditeur	-			-
Comptes d'associés - créditeurs	-			-
Autres créanciers	3 065			3 065
Comptes de régularisation-passif	14 721			14 721
Autres provisions pour risques et charges			81 004	81 004
Ecart de conversion Passif	900			900
TOTAL DES DETTES DU PASSIF CIRCULANT	283 128	-	103 521	386 649

TABLEAU DES CREANCES

TABLEAU DE CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT				
FENIE BROSSETTE				
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023				
Comptes	Montant au 31/12/2023			
	Moins d'un an	Plus d'un an	Intragroupe	Total
VALEURS BRUTES				
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	12 823			12 823
Clients et comptes rattachés	155 973	175 178	71 220	402 371
Clients douteux ou litigieux	-			-
Autres clients et compte rattachés				
Personnel : Débiteur	515			515
Etat	29 523			29 523
Comptes d'associés	-			-
Autres débiteurs		1 036	14 775	15 811
Créances sur cession d'actifs	2 024			2 024
Comptes de régularisation actif	216			216
Ecart de Conversion ACTIF	127			127
TOTAL DES CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	201 201	176 214	85 995	463 410
PROVISIONS				
		64 879	32 000	96 879
VALEURS NETTES				
TOTAL DES CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	201 201	111 335	53 995	366 531

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT BAIL

ENGAGEMENTS HORS BILAN				
FENIE BROSSETTE				
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023				
ELEMENTS	Exercice 2023		Exercice 2022	
	Société Groupe	Société Hors Groupe	Société Groupe	Société Hors Groupe
ENGAGEMENTS DONNES				
Avals, cautions & garanties donnés		78 579		73 008
Autres engagements donnés (Credit d'enlèvement)		3 556		7 594
TOTAL		82 135		80 601
ENGAGEMENTS RECUS				
TOTAL				

COMMUNICATION FINANCIERE

RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2023

Le Conseil d'Administration de Fenie Brossette, réuni le 4 mars 2024 sous la Présidence de Monsieur Jamal BENYAHIA a examiné l'activité de la société au terme de l'exercice 2023 et arrêté les comptes au 31 décembre 2023.

Fenie Brossette a réalisé au terme de l'exercice 2023 un chiffre d'affaires consolidé de 603 M MAD enregistrant ainsi une progression de 6% par rapport à l'année précédente. Cette croissance est le résultat de l'évolution favorable des activités BTP et Industries ainsi que du Négoce traduisant la continuité de la dynamique commerciale positive enregistrée au niveau de toutes ses activités.

Le résultat d'exploitation a enregistré une progression de 8% soit + 1,2 M MAD et le résultat financier s'est amélioré de +1,9 M MAD. Quant au résultat non courant, il s'établit à -0,03 M MAD en 2023 contre 16,4 M MAD à fin décembre 2022 qui correspondait à une plus-value de cession d'un showroom hors exploitation.

Ainsi, le résultat net social ressort à 11,7 M MAD et le résultat net part du groupe s'établit à 7,2 M MAD au titre de l'exercice 2023.

L'endettement net consolidé se situe à 55 M MAD, en hausse de 8 M MAD par rapport à décembre 2022 en raison d'un besoin en fonds de roulement pour accompagner la croissance de business.

Perspectives

Fenie Brossette se projette avec dynamisme dans le cadre favorable des projets d'infrastructures à l'horizon 2030 ce qui conforte le choix de son plan de développement pour continuer à assurer la croissance de son chiffre d'affaires et de sa rentabilité.

Comptes sociaux au 31 décembre 2023

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Aux Actionnaires de la société
FENIE BROSSETTE S.A.
 Route de Médiouna - RNS
 Commune Sidi Hajaj, Oued Hassar,
 Douar Ouled Hadda

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société **FENIE BROSSETTE S.A.** (la « société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **144.589.725,31 MAD** dont un bénéfice net de **11.739.351,71 MAD**. Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **FENIE BROSSETTE S.A** au 31 décembre 2023, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous attirons votre attention sur ce qui suit :

- Suite à l'arrêt rendu en appel sur une affaire litigieuse en Côte d'Ivoire, dans laquelle FENIE BROSSETTE a été condamnée à payer un montant de 28 MMAD, une provision complémentaire, couvrant la totalité du risque, a été constatée durant l'exercice 2019.
 - Courant 2021, la Cour de cassation ivoirienne a rejeté le pourvoi formé par FENIE BROSSETTE et a rendu exécutoire le jugement prononcé par la Cour d'appel. Par ailleurs, les procédures en exequatur, lancées dans le cadre de l'exécution, sur le territoire marocain, du jugement prononcé par la justice ivoirienne ont été rejetées par la juridiction marocaine.
 - A la date de l'émission du présent rapport, l'affaire est toujours en cours.
- Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins



de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

EVALUATION DES CREANCES CLIENTS

Risque identifié

Les créances clients ayant une ancienneté de plus d'un an, présentent un risque de non-recouvrement et exposent la société FENIE BROSSETTE à une perte probable. Lesdites créances totalisent un montant de 162 923 KMAD et représentent 43% du total des créances clients au 31 décembre 2023.

La couverture du risque de perte sur les créances anciennes implique le recours à une méthode d'évaluation statistique et au jugement de la direction notamment en matière de (i) classification des clients en catégories homogènes, (ii) identification des créances présentant des indices de défaut indépendamment de leur classification et (iii) évaluation du montant de la provision à comptabiliser.

Au 31 décembre 2023, les provisions pour dépréciation des créances clients s'élèvent à 96.879 KMAD sur un total de créances de 402.371 KMAD.

Les créances clients constituent un point clé de l'audit en raison, d'une part, de leur importance significative dans les états financiers et d'autre part, du caractère des hypothèses retenues pour la classification des clients et du niveau de jugement requis par la Direction/Management pour l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances à la clôture de l'exercice.

Réponse d'audit

Dans le cadre de nos travaux, nous avons examiné les principes d'identification des créances à provisionner et le respect des méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- La vérification, par entretien avec la Direction, du caractère raisonnable des principales hypothèses et données sur lesquelles se fonde la classification et le provisionnement des créances clients ;
- L'analyse de l'antériorité des créances clients notamment à travers l'exploitation de la balance âgée ;
- Des tests substantifs de détails par échantillonnage des créances clients y compris celles à forte antériorité ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues ;
- Le recalcul de la provision constatée dans les comptes de FENIE BROSSETTE tenant compte des principes retenus par la Direction.

EVALUATION ET DEPRECIATION DES STOCKS

Risque identifié

Les stocks de marchandises, évalués au coût unitaire moyen pondéré (CMUP), totalisent un montant de 178.860 KMAD et représentent 30 % du total bilan au 31 décembre 2023.

La couverture du risque de dépréciation des stocks implique le recours au jugement de la direction principalement en matière de (i) classification des articles selon les catégories suivantes, et (ii) évaluation du montant de la provision à comptabiliser :

1. Les articles actifs, dont la rotation est normale, ne font l'objet d'aucune dépréciation ;
2. Les articles inactifs, dont l'antériorité est supérieure à un an, font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 80% ;
3. Les articles non conformes (statut « Q ») font l'objet d'une dépréciation totale.



Au 31 décembre 2023, les provisions pour dépréciation des stocks s'élèvent à 21.880 KMAD sur un total de stocks de marchandises de 178.860 KMAD, dont 21.043 KMAD de provisions constituées sur les articles inactifs et 837 KMAD sur les articles non conformes.

Les stocks de marchandises constituent un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers et du niveau de jugement requis par la Direction pour la catégorisation de ces stocks et leur évaluation.

Réponse d'audit

Dans le cadre de nos travaux, nous avons d'une part, examiné la méthode de valorisation adoptée par la société et les principes d'identification des stocks de marchandises nécessitant la constatation d'une provision pour dépréciation et d'autre part, vérifié le respect des méthodes de dépréciation des stocks, en procédant à ce qui suit :

- Prendre connaissance des procédures de gestion des stocks mises en place par la société afin de s'assurer de leur degré de fiabilité ;
- Identifier et tester, sur la base d'un échantillon d'articles, les contrôles jugés pertinents pour la valorisation des stocks selon la méthode du CMUP ;
- Assister aux inventaires physiques annuels des stocks, rapprocher les quantités inventoriées et celles valorisées en comptabilité et identifier les articles pouvant donner lieu à dépréciation ;
- Exploiter l'historique des états de stocks de marchandises afin d'identifier les articles inactifs ou à rotation lente. Un rapprochement a été effectué afin de relever les éventuels articles inactifs non pris en compte dans la base retenue par le management sur l'exhaustivité des stocks de marchandises ;
- Vérifier, sur la base d'un échantillon d'articles antérieurement provisionnés à 80%, que leur valeur de réalisation est au moins supérieure à 20% de leur coût.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 26 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

BDO, Audit Tax & Advisory S.A.



Moutai CHAOUKI
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON



Faïçal MEKOUAR
Associé

BILAN ACTIF CONSOLIDE

En K mad	déc.-23	déc.-22
Actif immobilisé	59 041	63 508
Immobilisations incorporelles	598	632
Immobilisations corporelles	57 773	62 208
Immobilisations financières	670	669
Actif circulant	483 016	467 355
Stocks et en-cours	160 322	209 217
Créances clients	266 944	198 690
Autres débiteurs	55 750	59 448
Disponibilités & Valeurs de placement	2 793	2 533
TOTAL ACTIF	544 850	533 397

BILAN PASSIF CONSOLIDE

En K mad	déc.-23	déc.-22
Capitaux propres	131 831	124 609
Capital	143 897	143 897
Capital souscrit non appelé		
Primes d'émission, de fusion et d'apports	66 102	66 102
Autres réserves	-85 390	-105 900
Résultat de l'exercice	7 222	20 510
Capitaux propres part du Groupe		
Provisions	37 077	37 215
Provisions pour risques	37 077	37 215
Provisions pour charges		
Ecart de conversion - passif		
Dettes financières	7 625	13 314
Dettes du passif circulant	318 628	322 574
Dettes fournisseurs	192 877	222 162
Autres créditeurs	125 751	100 412
Trésorerie - Passif	49 688	35 685
TOTAL PASSIF	544 850	533 397

CPC

En K mad	déc.-23	déc.-22
Produits d'exploitation	614 265	582 410
Chiffre d'affaires	602 967	569 082
Autres produits d'exploitation	4 123	238
Autres reprises d'exploitation	7 175	13 090
Charges d'exploitation	-597 145	-563 046
Achats revendus de marchandises	-416 792	-387 604
Achats consommés de matières et fournitures	-69 536	-72 833
Autres charges externes	-53 117	-40 156
Impôts et taxes	-334	-1 292
Autres charges d'exploitation	-562	-520
Frais de personnel	-39 843	-39 165
Dotations d'exploitation	-16 911	-21 426
Autres dotations d'exploitation	-50	-50
Résultat d'exploitation	17 120	19 364
Résultat financier	-5 120	-5 272
Résultat courant	12 000	14 092
Résultat non courant	-3 005	8 700
Résultat avant impôts	8 995	22 791
Impôts sur le résultat	-1 773	-2 281
Résultat net	7 222	20 510
Résultat net part du Groupe	7 222	20 510
Intérêts minoritaires	-	-



Aux Actionnaires de la société
FENIE BROSSETTE S.A.
Route de Médiouna - RN9
Commune Sidi Hajaj, Oued Hassar,
Douar Ouled Hadda

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023**

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société **FENIE BROSSETTE S.A.** et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de **131.832 KMAD** dont un bénéfice net consolidé de **7.222 KMAD**.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

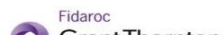
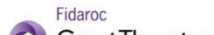
Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Nous attirons votre attention sur ce qui suit :

- Suite à l'arrêt rendu en appel sur un affaire litigieuse en Côte d'Ivoire, dans laquelle FENIE BROSSETTE a été condamnée à payer un montant de 28 MMAD, une provision complémentaire, couvrant la totalité du risque, a été constatée durant l'exercice 2019.
- Courant 2021, la Cour de cassation ivoirienne a rejeté le pourvoi formé par FENIE BROSSETTE et a rendu exécutoire le jugement prononcé par la Cour d'appel. Par ailleurs, les procédures en exécution, lancées dans le cadre de l'exécution, sur le territoire marocain, du jugement prononcé par la justice ivoirienne ont été rejetées par la juridiction marocaine.
- A la date de l'émission du présent rapport, l'affaire est toujours en cours.
- Comme mentionné dans la note sur les passifs éventuels jointe au présent rapport, la société FENIE BROSSETTE COTE D'IVOIRE a reçu en date du 31 janvier 2024 un avis de vérification fiscale couvrant les exercices allant de 2021 à 2022 inclus.



EVALUATION ET DEPRECIATION DES STOCKS

Risque identifié

Les stocks de marchandises, évalués au coût unitaire moyen pondéré (CMUP), totalisent un montant de 183.113 KMAD et représentent 34 % du total bilan consolidé au 31 décembre 2023.

La couverture du risque de dépréciation des stocks implique le recours au jugement de la direction principalement en matière de (i) classification des articles selon les catégories suivantes, et (ii) évaluation du montant de la provision à comptabiliser :

1. Les articles actifs, dont la rotation est normale, ne font l'objet d'aucune dépréciation ;
2. Les articles inactifs, dont l'antériorité est supérieure à un an, font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 80% pour FENIE BROSSETTE Maroc et d'une dépréciation totale pour les filiales FENIE BROSSETTE COTE D'IVOIRE et FENIE BROSSETTE MAURITANIE ;
3. Les articles non conformes (statut « Q ») font l'objet d'une dépréciation totale.

Les stocks de marchandises constituent un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers consolidés et du niveau de jugement requis par la Direction pour la catégorisation de ces stocks et leur évaluation.

Le recalcul de la provision constatée dans les comptes de FENIE BROSSETTE tenant compte des principes retenus par la Direction.

Réponse d'audit

Dans le cadre de nos travaux, nous avons d'une part, examiné la méthode de valorisation adoptée par FENIE BROSSETTE et les principes d'identification des stocks de marchandises nécessitant la constatation d'une provision pour dépréciation et d'autre part, vérifié le respect des méthodes de dépréciation des stocks, en procédant à ce qui suit :

- Prendre connaissance des procédures de gestion des stocks mises en place par FENIE BROSSETTE afin de s'assurer de leur degré de fiabilité ;
- Identifier et tester, sur la base d'un échantillon d'articles, les contrôles jugés pertinents pour la valorisation des stocks selon la méthode adoptée par FENIE BROSSETTE ;
- Assister aux inventaires physiques annuels des stocks, rapprocher les quantités inventoriées et celles valorisées en comptabilité et identifier les articles pouvant donner lieu à dépréciation ;
- Exploiter l'historique des états de stocks de marchandises afin d'identifier les articles inactifs ou à rotation lente. Un rapprochement a été effectué afin de relever les éventuels articles inactifs non pris en compte dans la base retenue par le management sur l'exhaustivité des stocks de marchandises ;
- Vérifier, sur la base d'un échantillon d'articles antérieurement provisionnés à 80%, que leur valeur de réalisation est au moins supérieure à 20% de leur coût.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité

d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 26 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

BDO Audit, Tax & Advisory S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON

Moutal CHAOUKI
Moutal CHAOUKI
Associé

Faïçal MEKOUAR
Faïçal MEKOUAR
Associé

FTT

En K mad	31-déc-23	31-déc-22
Résultat net consolidé	7 222	20 510
Variation des provisions non courantes	-139	1 676
Dotations aux amortissements des immobilisations	8 773	10 039
Prix de cession des immobilisations cédées	-3 404	-55 013
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	301	38 436
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	12 754	15 648
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité	-19 605	-58 061
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	-6 851	-42 413
Prix de cession des immobilisations cédées	3 404	55 013
Acquisition des immobilisations corporelles	-4 606	-1 863
Variation des immobilisations financières	-1	1
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-1 203	53 151
Emissions / remboursements d'emprunts	-5 689	-41 897
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	-5 689	-41 897
Réduction des Capitaux Propres	-5 046	-5 046
Variation de trésorerie nette	-13 743	-36 206
Trésorerie nette d'ouverture	-33 153	3 053
Trésorerie nette de clôture	-46 896	-33 153
Variation de trésorerie nette	-13 743	-36 206

Variation Capitaux Propres

En K mad	31-déc-23	31-déc-22
CP social FB Maroc 31.12.2023	144 588	132 850
CP consolidés Groupe FB	131 831	124 608
ECART	12 757	8 242
Provision filiales Africaines	-81 877	-81 867
SN filiales Africaines	89 888	84 919
Variation réserves	5 046	5 046
Elim titres	369	369
Elim non valeurs	236	220
Impact crédit bail	0	
Impact écarts de conversion	-900	-441
Reclassement	-5	-5
ECART	12 757	8 242



Notes relatives aux comptes consolidés

REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés du Groupe FENIE BROSSETTE sont établis conformément aux normes nationales prescrites par la Méthodologie adoptée par le Conseil National de Comptabilité (CNC) dans son avis No 5 du 26 mai 2005.

MODALITES DE CONSOLIDATION

• Méthode de comptabilisation

Le Groupe FENIE BROSSETTE contrôle de manière exclusive toutes les entités incluses dans son périmètre de consolidation. Par conséquent, ces entités sont consolidées par la méthode l'intégration globale.

Le contrôle exclusif s'apprécie par le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles. Il résulte :

- Soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote ;
- Soit de la désignation, pendant deux exercices successifs, de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance.

• Date de clôture

Toutes les entités du Groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre 2023.

• Principaux retraitements

La consolidation est effectuée à partir des comptes individuels des entités comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Les principaux retraitements se déclinent comme suit :

✓ Elimination des opérations intragroupes :

Les opérations significatives entre les sociétés intégrées sont éliminées du bilan et du compte de produits et charges consolidés.

✓ Impôts :

La charge d'impôt comprend l'impôt courant de l'exercice et l'impôt différé résultant des décalages temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal et les retraitements de consolidation.

Les impôts différés actifs résultant des décalages temporaires, des retraitements de consolidation et des déficits fiscaux reportables, sont constatés eu égard la situation fiscale de chaque entité, lorsqu'il est probable que des bénéfices futurs seront disponibles pour absorber ces impôts différés actifs.

✓ Crédit-bail :

La société a pris l'option de retraiter les contrats de crédit-bail significatifs. Ce retraitement consiste à comptabiliser les immobilisations financées par crédit-bail au bilan en contrepartie d'une dette financière d'un montant équivalent.

Au niveau du compte de produits et charges, les redevances sont éliminées et des amortissements et des charges d'intérêts sont constatés.

Sur le 1er semestre 2022, le retraitement a été observé pour la période de janvier à mars 2022. Le dénouement de l'opération de lease-back réalisée initialement en avril 2022, s'est opérée par le compte de résultat pour solder définitivement les impacts se rapportant à cette opération.

METHODES ET REGLES D'EVALUATION

Les principales méthodes et règles d'évaluation sont les suivantes :

✓ Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties sur une durée ne dépassant pas cinq ans (licences de logiciels).

✓ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Elles sont amorties sur la durée de vie estimée de chaque catégorie d'immobilisation.

Les principales durées d'amortissement utilisées sont les suivantes :

	Méthode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans

Les plus-values de cession intragroupe sont annulées en consolidation.

✓ Stocks et travaux en cours

Les stocks et travaux en cours sont évalués au prix de revient sans que celui-ci puisse excéder la valeur nette de réalisation. Les stocks sont évalués, au coût moyen pondéré ou selon la méthode du premier entré - premier sorti (FIFO).

Les frais financiers ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées le cas échéant pour ramener la valeur nette comptable à la valeur probable de réalisation.

✓ Créances et dettes d'exploitation

Les créances et dettes sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée à l'apparition d'un risque de non-recouvrement.

Les transactions exprimées en devises étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment de la transaction.

Lors de l'arrêté des comptes, les soldes monétaires en devises sont convertis au taux de clôture par la contrepartie du compte de résultat.

INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE

La liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2023 est la suivante :

Sociétés	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthodes de Consolidation
FENIE BROSSETTE SA	100%	100%	Intégration globale
FENIE BROSSETTE Sénégal	100%	100%	Intégration globale
FENIE BROSSETTE Côte d'Ivoire	100%	100%	Intégration globale
FENIE BROSSETTE Mauritanie	100%	100%	Intégration globale

COMPARABILITE DES COMPTES

Les principes et méthodes de consolidation retenus pour l'exercice 2023 sont les mêmes que ceux retenus pour l'exercice précédent.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

▪ Actif immobilisé

✓ Immobilisations corporelles

Le détail des immobilisations corporelles par nature s'analyse comme suit :

En K mad

Immobilisations corporelles	31-déc.-23	31-déc.-22
Terrains	17 700	17 700
Constructions	61 578	61 578
Installations techniques, matériel et outillage	106 462	105 403
Matériel de transport	11 387	10 277
Mobilier, matériel de bureau & aménagements	44 061	43 756
Immobilisations corporelles en cours	65	65
Valeurs brutes	241 253	238 779
Amortissements	183 480	176 571
Valeurs nettes	57 773	62 208

La variation des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

En K mad

Valeur nette au 31-déc.-22	62 208
Acquisitions de l'exercice 2023	2 474
Dotations aux amortissements et provisions de l'exercice 2023	-6 909
Valeur nette au 31-déc.-23	57 773

Notes relatives aux comptes consolidés

✓ Immobilisations financières

Les immobilisations financières se composent essentiellement des prêts et créances.

▪ Actif circulant

✓ Stocks et en cours

Le détail des stocks et encours par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31-déc.-23	31-déc.-22
Marchandises	183 113	235 029
Travaux en cours	3 342	403
Brut	186 455	235 432
Marchandises	- 26 133	- 26 215
Provisions	- 26 133	- 26 215
Net	160 322	209 217

✓ Autres débiteurs

Le détail des autres débiteurs par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31-déc.-23	31-déc.-22
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	12 864	9 845
Personnel	515	453
Etat	29 604	32 307
Autres débiteurs d'exploitation	3 339	7 431
Comptes de régularisation actif	9 428	9 412
Total	55 750	59 448

▪ Capitaux propres

Variation des capitaux propres consolidés (et part du groupe)

(en milliers de DH)	Total
Capitaux propres au 01 janvier 2023	124 608
Résultat consolidé de l'exercice	7 222
Autres variations	
Capitaux propres au 31 décembre 2023	131 831

▪ Dettes de financement

Le détail des dettes de financement par nature se présente comme suit

(en milliers de DH)	31-déc.-23	31-déc.-22
Autres dettes de financement	7 625	13 314
Dettes de crédit bail	-	-
Total	7 625	13 314

▪ Provisions non courantes pour risques et charges

Les provisions non courantes couvrent les risques constitués par les filiales

(en milliers de DH)	31-déc.-23	31-déc.-22
Autres provisions pour risques et charges	37 077	37 215
Total	37 077	37 215

▪ Autres créateurs

Le détail des autres créateurs par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31-déc.-23	31-déc.-22
Clients créateurs, avances et acomptes	48 896	24 544
Personnel	4 729	4 127
Organismes sociaux	4 131	3 953
Etat	50 372	46 864
Comptes d'associés		
Autres créanciers	2 860	2 230
Comptes de régularisation passif	14 764	18 694
TOTAL	125 751	100 412

▪ Chiffre d'affaires

Le détail du chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31-déc.-23	31-déc.-22
Ventes de marchandises en l'état	484 268	469 750
Ventes de biens et services produits	118 699	99 332
TOTAL	125 751	100 412

▪ Achats et autres charges externes

Le détail des achats et autres charges externes s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31-déc.-23	31-déc.-22
Achats revendus de marchandises	-416 792	-387 604
Achats consommés de matières et fournitures	-69 536	-72 833
Autres charges externes	-53 117	-40 156
TOTAL	- 539 445	- 500 593

▪ Résultat financier

Le détail du résultat financier s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Gains de change	1 164	988
Reprises financières	4 328	2 364
Produits financiers	5 492	3 352
Charges d'intérêts	- 6 980	- 5 493
Dotations financières	- 3 632	- 3 132
Charges financières	- 10 612	- 8 625
Résultat financier	- 5 120	- 5 272

▪ Résultat non courant

Le résultat non courant s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Plus values sur cessions d'immobilisations	3 404	55 013
Autres produits non courants	5 939	192
Produits non courants	9 343	55 205
Autres charges non courantes	- 6 642	- 45 916
Dotations non courantes	- 5 706	- 589
Charges non courantes	- 12 348	- 46 505
Résultat non courant	- 3 005	8 700

▪ Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31-déc.-23	31-déc.-22
Impôt exigible	-1 773	-2 281
(Charges) / produits d'impôts différés	-	-
(Charges) / produits d'impôt consolidé	- 1 773	- 2 281

Le groupe n'a pas procédé à la comptabilisation des impôts différés actifs sur les déficits fiscaux reportables.

Les impôts différés actifs sur les différences temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal et sur les retraitements de consolidation ont été limités à hauteur des impôts différés passifs pour les compenser.